

Conditions générales de ventes

Tarifs

Les tarifs indiqués sont exprimés en euros TTC. Ils s'entendent par personne pour les prestations de repas. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la réservation. Si toutefois la réservation a lieu plus de douze mois avant la date de la prestation, l'Hôtel Restaurant du Château se réserve le droit d'appliquer ses tarifs en vigueur au moment de la prestation.

Confirmation de réservation

Toute demande de réservation fait l'objet de l'émission d'une proposition commerciale / devis, précisant le détail de la ou des prestations sollicitées, la date d'exécution et le prix. Lorsque le client confirme son souhait d'effectuer la réservation, une facture proforma lui est envoyée.

La confirmation de la réservation ne sera prise en compte qu'après l'encaissement par l'Hôtel Restaurant du Château d'un acompte de 30% du prix TTC de la prestation, avec règlement par chèque à l'ordre de la Sarl HDC ou par virement bancaire.

Confirmation du menu

La proposition commerciale / devis peut comporter un choix entre plusieurs menus. Afin de servir au mieux les convives, le choix définitif devra être validé au plus tard deux semaine avant la prestation.

Dans l'intérêt de la satisfaction des convives au moment du service, un menu identique est servi pour chacun, sauf pour les personnes ayant signalé une semaine à l'avance des intolérances alimentaires.

Nombre de convives

Le nombre de participants final devra être communiqué minimum 7 jours avant la date de la prestation. Ce nombre annoncé servira de base minimum à la facturation.

Toute modification à la baisse moins de 7 jours avant la date de la prestation sera inopérante : le nombre de repas confirmé sera pleinement exigible, quel que soit le nombre de participants annulés ou non-présents le jour de la prestation

Prestations supplémentaires non incluses dans la proposition commerciale ou le devis

Toute prestation supplémentaire non incluse lors de la réservation – boissons, plats – fera l'objet d'une facturation complémentaire le jour même de la prestation.

Modalité de règlement

Le paiement du solde du prix sera effectué, sur présentation de facture, le jour même de la prestation. La facturation des prestations supplémentaires sera également faite le jour même et devra être réglée sur place à la fin de la prestation.

Paiement par Voucher ou bons d'échange

Le paiement par Voucher n'est applicable qu'aux entreprises sous contrat avec l'Hôtel restaurant du Château, Le guide ou tour leader du groupe remettra un voucher correspondant à la commande. Aucune modification de ce voucher ne sera acceptée sans accord préalable de la direction du restaurant. Tous les « extras » devront être réglés sur place le jour de la prestation.